



AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE TINGWICK**

Avis public est donné qu'à sa séance ordinaire du 7 avril 2025 le conseil a adopté le règlement numéro 2024-432 modifiant le règlement G-100 afin d'augmenter les amendes exigibles dans les cas de dérapages de véhicules automobiles.

DONNÉ à Tingwick, ce 24^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-cinq.

**Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière-trésorière**

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie au bureau administratif et sur le site internet officiel de la municipalité le 23^e jour d'avril 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 23^e jour d'avril de l'an deux mille vingt-cinq.

**Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière-trésorière**